

2 Nous les Sous Signez ayant été requis par le S. Abram
feu honnête Jean Pierre Piquet du bas du Chemin, pour faire
la Taxe et Evaluation des biens fonds & batiments, de laissons faire
son dit Père, pour quel effet nous étant trans portés sur les lieux
les 24 & 25 May 1793, accompagnes du dit S. Abram Piquet nous en
avons fait la Taxe comme suit Toises — Taxe p.

- 1^o Une Maison consistant en un Toit Occidental —
joignant celle au P. Jean Daniel Golay ainsi avec
les appartenances & Un Jardin, le tout contenant 87 $\frac{1}{4}$ 1600[—]
2. Le Bas a l'occident des dites appartenances jus qu'à
la Rivière de l'Orbe contenant 27 $\frac{1}{4}$ 700[—]
3. Un Mor de terre appelle le grand Champ y compris des
morceaux de pras joignant l'Orbe, contenant 852 $\frac{1}{4}$ 1491-10[—]
4^o Une pièce en Champ & Pras & vignes au vent du Sud dit
appelé le Champ des Tonneaux. Contient 500- 600[—]
NB. nous nous en sommes rapporté pour les Toises à
l'Acte d'acquis du 14 Octobre 1758.—
5^o Une pièce appelle le Champ plant, au Nord de la maison
sur P. Daniel Piquet Michot, contient 932- 1398[—]
6^o Une pièce en Champ & Pras a l'occident du ci devant
aboutissant à la Rivière de l'Orbe, contient 250- 281[—] 3^o
7^o Un Pras jolius au Vent aboutissant la dite rivière
appelé le Pras du Ruisseau 500- 550[—]
8^o Le Pras dit la corne joignant la montagne de Burin. 125- 170[—]
9^o Une pièce en Champ & Pras, lieu dit au Molard, contient. 400- 525[—]
10^o Plus au même lieu, de la Sagne ou Marot Cultivé, contient 100- 112[—] 6^o
11^o Le Champ joignant le grand Chemin, qui descend de l'ac:
Scie, acquis du P. Timothée Golay Conseiller, contient 4104- 1210[—]
12^o Un Champ au pied de l'acette a l'occident de l'Orbe. 612- 612[—]
Suit les terres acquises de feu David —
Le pouleau Charron —
13^o Tous les fonds du dit Acquis en Champs & Pras
avec un petit Jardin y compris le Sol d'une Maison
y existant, le tout rapport au dit Acte Contient
Toise 4583 $\frac{1}{3}$
Sur quoy il faut déduire le terrains vendus
pour le fossé de la Scie du bas du Chemin, Savoir 226 $\frac{1}{4}$
Et pris cette déduction fuitte reste à 4356 $\frac{2}{3}$ & 5226[—]

- 14^e Idem La maison située sur les dit fonds ci dessus
laquelle a besoin de réparations dans toute son
étendue - - - - - 1100^{u-u}
- 15^e Idem Une pièce en champ & mauvais Bras située à bise
du prédit mas n^o 13. Acquise de feu le S^r. Daniel
Golay const^r par acte du 5^e Juillet 1759. Contient 589 - p 515-4-6
nous n'avons pas Toise ce lot 15^e 116092.0.0

	Suisse de Taxe	Toises - Taxe /
	Pour transport - - - - -	116092.0.0
16 ^e	Une côte en rocaille cillenant à l'occident du Champ et devant n ^o 12. de la concession d'environ deux Bois, en petit bois de foyaux, en bambus - - - - -	100 ^{u-u}
17 ^e	Un petit bouquet de bois à bambus, d'environ un tiers de Bois, situé sur les fonds appartenant au S ^r . Daniel Piquet M ^r Horl ^s , lieu dit à la côte qu'il a acquise de l'horie d'Abraham Raymond, bois beaucoup d'elbre - - - - -	80 ^{u-u}
18 ^e	Une pièce de Paturage pour l'alpage d'environ huit Vaches en été, située derrière les grandes Roches, lieu dit Givrine, dont les limites sont indiquées dans la Session qui en a été faite au dit feu Jean Pierre Piquet, sous les mains d'Étienne David Moysé Nicolle en Date du 14 ^e Novembre 1758. Y compris tous les Bois à bambus & Un mauvais Chalet tout en bois, avec Cierres & Babins, Taxe le tout - - - - -	7000 ^{u-u}
		116092.0.0

Le Total des taxes, Ridevant se spécifier pour les immeubles
Montant à la somme de Vingt et Trois Mille, Deux-
Cent, Septante-deux, florins, Laquelle a été faite
par nous soussignés et bonne fois, et au plus près de
nos Connoissances, ayant fait le Toisage du Jardis, à parte
nancé, Clos, Champ, Grés, Maré en Seigne, Scans, etc.
- 14^e et 15^e Et compris dans cette taxe fontaines, les Chemins
d'entres et sorties comme le tous a été posséder de tems
in memorial, c'est le que nous avons signé au Chantir
Ce 30^e May 1793. A. E. Golay Just.
B. M. Golay const.

Taxe des Meubles Vifs,

1 ^e Une Vache Chatin motelle, âgée de	4 Ans Taxe	240 ⁰⁰
2 ^e Une dite Rouge Sindre motelle	8 Ans	220 ⁰⁰
3 ^e Une dite fromentine	10 ans	200 ⁰⁰
4 ^e Une dite Rouge motelle	12 Ans	150 ⁰⁰
5 ^e Une dite Rouge motelle	7 ans	210 ⁰⁰
6 ^e Une dite qui n'a pas fait de veau cette année Rouge Motelle 8 Ans	8 Ans	165 ⁰⁰
7 ^e Une dite Rouge motelle	5 Ans	225 ⁰⁰
8 ^e Une dite Rouge motelle	8 ans	180 ⁰⁰
9 ^e Une dite rouge & blanche ou jaillotée	4 ans	160 ⁰⁰
10 ^e Une Genisse Rouge boucharde & motelle	1 ans	65 ⁰⁰
11 ^e Une dite Chatainée & motelle	1 an	65 ⁰⁰
<i>Sommas</i>		<u>1880⁰⁰</u>

Taxe des meubles mort.

Un Horloge à cadran d'Email, & sa caisse	Taxe	75 ⁰⁰
2 Tables de Sain	6 ⁰⁰
10 Bouteilles de verre, & 8 Verres très communs	4 ⁰⁰
Deux plats d'Etin présent 3 P. à chalou la R.	6 ⁰⁰
Un demi pot & une quartette d'Etin. 4 P. les deux communs & vieux	7 ⁰⁰
8 Chaises	8 ⁰⁰
10 Cuillères d'Etin, vieilles, & 6 fourchettes de fer	3 ⁰⁰
2 Mois à pain le Pain une est très peu	3 ⁰⁰
Paille du four, 2 Coupes à faire les Pain	2 ⁰⁰
3 formes de Sais. vieux & pourris	12 ⁰⁰
Qd indiqué, 10 Baniolets, & 2 Farriochs	vieux grand & petit	10 ⁰⁰
plus 2 Scillons à tirer, Un gros couloir & un petit, & 2 Guichet. le tout	4 ⁰⁰
2 Châss de fruitier, & une tâche	2 ⁰⁰
3 formes à faire les Sommes. une est de nule valeur	1 ⁰⁰
2 Boîtes à la main, & trois pour les préparures. toutes Vieilles	2 ⁰⁰
Une vieille tasse à marquer le Beurre	1 ⁰⁰
Une Buerière très mediocre	1 ⁰⁰
2 Tonnerous pour ass. pr. faire le Crêpe, un qd & l'autre mediocre vieux	2 ⁰⁰
3 Scille & 2 Demi Scille, vieilles	2 ⁰⁰
5 Scillons de ménage à peint pris hor d'usage	1 ⁰⁰
Utenciles de terre, en plats oblique & Pots en 28, rices, très communs	7 ⁰⁰
14 Marmites de différente grosseur, & 2 Chauderons de fer. bien usés	20 ⁰⁰
Qd indiqué les briques de 2 Marmites en pierre, & autres vieilles ferronneries	
Le tout présent à 1 franc 30 P. à la bâche la R. fait	3 ⁰⁰
Une mauvaise Poêle à frire & deux Grillettes une sans couvert, vieilles	3 ⁰⁰
Une œuvre plat de fer blanc, vieux	1 ⁰⁰
4 branlois ou cibette de Blanç	6 ⁰⁰

12 poêles de bois, tant petites que grandes	5u-
2 Poêles percées de cuivre, pour que hors d'usage	2u-
Une petite patte de fer percée, & deux petits pochons de fer	1u 3u-
Le croumaillé, & le Lantillat	8u Guat
La partie du feu, le tire braise, 2 fourches, & un crochet à porter les marrons	4u Guat
Un Poid à peser qui porte 60 lb. vieux	12u Gu-
12 liens de fer pour attacher leur bâtonnay, l'un devant à l'autre ^{l'autre} plus petit	12u Gu-
Un Toupine Médiocre avec la courroie	1u Guat
Une pochette Sourcille	5u Gu-
Une Campanne	7u Gu-
Un petit grillets	2u Guat
2 Vieux Cercles de fromages	3u Gu-
2 Vieux levé de fromages, Un trameï, & un Gourme, & un cercle de pommes	3u Gu-
Un brochet pour donner à manger aux petits oiseaux	20u-
Un petit Chaudronnet de cuivre, bien usé & percé	9u-
Une grande Scie, & deux petites, le tout vieux	2u Gu-
trois Cordesaux de Tonneliers bien usés	3u Guat
Un Sizau plat, un gros piolet & deux pochettes terrellables	4u Gu-
Un fer à chausser, & Un petit à fendre l'oselle	1u 3u-
Une planche, & un Rabot très vieux	5u Gu-
Cinq fourches pochettes & vieux	3u Guat
Deux Coumangles, Une pochette coumanliette	3u Guat
	323 ual

Suite de la Taxe des Meubles Mort

Pour transport de la page précédente	323-1-6
Cinq tréteaux, deux très petits	5u Gu-
Une Belle de fer quarrée & une petite ronde bien usée	4u Gu-
Trois haches à couper le bois, & une pochette à chelle à une main. vieille	7u Gu-
Une pochette Tenailles & deux Marteaux usés	2u-
Une vieille chaîne avec deux petits chainons	5u-
Une fau moitié usée en manchée	2u-
Un Marteau & l'enclume à enchaîter les fers	2u Gu-
Un levier de fer de 16", & un crochet de charpentier brisé	8u 4u 6
et indiqué une pochette Broche usée	2u-
et indiqué Un vieux char qui est à la forge pour le faire refondre	30u-
indiqué Un fourchon de fer pour le foin, & un vieux tablier de peau ^{de homme}	2-4u 6
Une charue	20u-
Une Arce presque neuve	18-
Des brenquars & barattes pour un char	5u-
Cinq vieux liens de Corde, & une corde à poches brisée en plusieurs endroits	1u 6u-

Deux vieilles Luges a fumier avec emblis de fer	7. ⁶
Une dite poete à bras	2. ⁶
Une Meule	7. ⁶
Un boissau membre de Moré & deux Vans a Vanner	10. ⁰
A indique 4 flots, Cinq fourches, & Cinq Tuteaux tant bons que mauvais	7. ⁶
Deux Cuivres de Siccive, l'un a 2 cordes de fer	15. ⁰
Deux Lavoirs a laver le Linge, & une Seille a porté le liser & les supports	5. ⁶
Deux Berinettes vieilles	10. ⁰
Deux Echelles au deux granges une très moinde, une autre dite plus grande	3. ⁶
Une perche en forcee dont le crochet dejacasse, & 4 autres pour ferrées	2. ⁶
Un taillé foin	2. ⁶
Deux Lanterne l'une de peu de valeur	4. ⁰
Deux Sonneufs & un petit Cuivré ou ton tient de la graine	6. ⁶
Un petit Chandelier de fil de fer, & Un nouveau moule de chandelle	7. ⁶
A Indique les vitraillers qui pouvoit être à la Mort du defunt J. B. Piquet a la maison Savoir	
Orgue 18 gts à 16 battoles gts	72. ⁰
Cloçine 6 gts à huit battoles gts	18. ⁰
Indique cinq plus pris de la Concessancie 210 ⁰ Octobre	91.10. ⁶
Deux poches Tambours	6. ⁰
Du Lard pris 88. a encorre indique 30 ⁰ de viande Collie de Veche	11. ⁰
plus Cinq livre de Suif	15. ⁰
plus environ 7 ⁰ ou 8 ⁰ livre de Beurre fondu	16.10. ⁶
Une Ste Bible Neuve pris que	40. ⁰
Une dite Bible neuve dont on a pu mettre en eun pris	
Un Nouveau Testament Un Psalme a 4 parties & un autre	4. ⁶
quelques autres livres de poète vieux	3. ⁰
Une bouteille à huile	9. ⁰
Un Baril de Sapon de 3 pots, & Un dun pot & demi de gencivre	2. ⁰
Indique trois Douzaine de Planchas	22. ⁶
Plus trois Douzaines Lambris	12. ⁰
Plus Deux Douzaines feuilles	15. ⁰
Sommas	879.30.

Suite de la Taxe des Meubles mort.

Pour trans port du bas de la page Lydevert	879.30
Indique Deux Douzaines Dodrons de grasier bois	20. ⁰
Plus environ Cinq Millier d'Endette à 18 batte	22.6
Idem, Pour le Lis, Soie, & Abilllement a Neuf pour partie	
Qui Troussau a Susane fille du dit de feu Biquet, l'ayant a	

Le partie a Mr. Dionnet d'Urbonne du 2^e fevrier 1771.
 Du Montant de £ 177.10. à déduire deux articles de £ 12.
 qui non pas été pour Son Compte, de sorte quelle à reçue
 pour £ 171.18. ce qui fait en florins - - - - - 429.9.
 Plus payé à Abram Meylan Menuisier pour un Garderobe
 que l'a ditte a reçue - - - - - 45.
 Plus elle a reçue d'autres articles en linge & habillement
 dont on Son échange,

Plus, Indiqué une preuve contre Etoine La croix du
 Bois damon, bien suspecte montant à - - - - - 330.
 Plus, Indiqué que Elizée fils de Daniel Piquet du bas de
 Chant, apres le Rubais qui lui a été fait Doit - - - - - 170.
Idem. Elizée feu Abram Piquet Doit - - - - - 40.
 La Taxe des Meubles Yiss comme au Poi. à la page 2 cy 1036.6.0
 devant monte à la somme de - - - - - 1880.0.0

Sommas - 3816.6.0
 La Taxe et Evaluation des Meubles mort et vif, tel qui sont
 ci dessus, monte à la somme de Trois mille, cent, seize,
 florins, six sols; dont, nous avons fait l'évaluation de quelques
 un que nous n'avons pas vu comme l'agricole a tel et autre
 petit articles que le dit L. Abram Piquet avec eut reçus
 de son père, il y a déjà quelques années; Les quel durent
 ou de vieillesse nécessité plus à ce moment suivant que ledit
 nous à déclaré. l'ayant fait au plus près de nos connais-
 sances, soy de quoy avons signé au Chant ce 30.^e

May 1793. C. E. Golay fact. B. M. Golay com^t

Omis qui fait a jouté à la Taxe des Biens: ~~1096.6.0~~
 Ce que l'herie d'Henry feu Abel Piquet Doit d'assidation
 de la pièce du Patriage apelé la Givrine, assavoir 280.0.
 1096.6.0

Liste des Dette^s de feu le Sr. Jean Pierre Piquet
 pour servir d'inventaire
 Come ils nous ont été indiqués, *fl. S. t.*
 1^e. Deux Lettres de Rente de chacune Mille florins, dues à
 N^r. le Banneret Imhof de Berne - - - - - 2000.

- 2^e Vente d'Intretel des le premier Janvier ¹⁷⁹², du deux Juillet ^{avant l'acte} 400[—]
 3^e Pour ce que le dit a en Tesson pour la Dette de Jeanne
fille de Simeon Meylan, sa Seconde femme, Savoir la somme de 1389[—] 4^e
 4^e Idem à Tesson une Vache pas évaluée, opion suppose à trois
Louis, & en eas qu'on conteste ce pris, ceux qui en ont droit.
Se réservent d'en lever une en Notice, je dit. 120[—]
 5^e Il y a encorre le Trésorau de la dite, dont on ne sait
pas la Valeur. Mais les fils qui en ont Droit se réservent de prendre sur les
Biens du dit Jeann J. Piquet ce qui sera connu être juste.
 6^e De plus il est dit à Marie Judith Piquet fille cadette
du ditz, la portion du biens de feme Susane Meylan
troisième femme du dit Piquet. 800[—]
 7^e Doit à la commune du Chantilly une Cense annuelle de 30—
pour les foyers rurale ^{pour les foyers rurale} florins, ce que fait le Capital de 600[—] 600[—]
à quoy il faudra ajouter l'article 5^e lors qui sera Sommas 4949-4-6
mis en règle par toute la succession de Moine du dit Jeann
pour ce avons signé au Chantilly ce 30^e May 1793
C. E. Golay Just. B. M. Golay Consil.

Note de ce qui c'est Trouvé en or, et argent, au Rupt de feu
 ledit Jean Pierre Piquet après son décès abbavoir
 Vingt Louis Doré, et Sept Ecus Neuf font en H 870[—] 0⁰

En Octobre 1787 Le dit Jean Pierre Piquet a eut l'avis
 à son fils Abram qui l'indique iuy sans Consequan-
 ce iuy préjudice a ce que feu son Père lui dit alors
 que celot pour son proprio Comte, abbavoir Manuel-
 lement Cinquante Louis doré soit 2000[—] 0⁰
 En 1791 Demande sur le même pied
 que le précédent article, abbavoir — 1720[—] 0⁰

Du 31^e May 1793 J'ay reçu le Double du presen ^{pour examin} ~~Assent~~
 préjudice de paroisse a la première Juridique le 11^e Juin prochain
 pour ce ay signé le dit Jeann Joseph Meylan ^{Justeur}

Inventaire de la ferme de Jean-Pierre Piguet du Bas-du-Chenit les 24 et 25 mai 1793

TAXE DES MEUBLES MORTS

1 horloge à cadran d'email et sa caisse
2 tables de sapin
10 bouteilles de verre, et 8 verres très communs
2 plats d'étain pesant 3 L. à 9 batz la livre
1 demi-pot et une quartelle d'étain, les deux communs et vieux
8 chaises
10 cuillères d'étain, vieilles, et 6 fourchettes de fer
2 mais à pastrir le pain, une est très peu
Pailles du four, 2 coppons à faire les pains
3 formes de Liss, vieux et pourris
10 banialet et 2 lavioret, vieux - grand et petit
2 seillons à tirer
1 gros couloir + 1 petit couloir
2 guichet
2 chaises de fruitier et une tâche
3 formes à faire les tommes, une est de nulle valeur
2 boilles à la main, et trois pour les présures, toutes vieilles
1 vieille tapetie à marquer le beurre
1 beurrière très médiocre
2 tonneaux pour asi pour faire le coré, un grand, et l'autre médiocre vieux
3 seilles et 2 demi-seilles, vieilles
5 seillons de ménage, 3 à peu près hors d'usage
ustensiles de terre, plats, assiettes et pots, en 28 pièces, très communs
4 marmites de différentes grandeurs, et 2 chauderon de fer bien usés
les briques de 2 marmites en prerolet, et autres vieilles fermentes
1 mauvaise poêle à frire et 2 grolettes, une sans couvert, vieilles
un couvre plat de fer blanc, vieux
4 tranchoirs ou assiettes de planoz
12 potze de bois, tant petites que grandes
2 potze percées de cuivre, presque hors d'usage
1 petite potze de fer percée, et 2 petits pochons de fer
Le cramaïlle et le lantin (?)
La paile du feu, le tire-braise, 2 fourchettes et un crochet a porter les marmites
1 poids à peser qui porte 60 L. vieux
12 lins de fer pour attacher leur bestiaux, l'un aidant à l'autre
un toupin médiocre avec sa courroie
1 petite sounaille
1 campanno

1 petit grillet
2 vieux cer.ies de fromages
2 vieux tavé de fromages, un tramoi et un goume et un cerche pour tomme
1 brochet pour donner à manger aux petits veaux
1 petit chauderon de cuivre bien usé et percé
1 grande scie, et deux petites, le tout vieux
3 couteaux de tonneliers bien usés
1 ciseau plat; 1 gros perset et deux petites terevalles
1 fer à chapuiser et 1 petit à fendre l'encelle
1 plane et un rabot très vieux
5 fousoirs petits et vieux
2 coumangles, une petite coumanliette
5 tridents, deux très petits
1 pelle de fer carrée, et une dite ronde bien usée
3 haches à couper le bois, et une petite hachette à une main, vieille
1 paire petites tanailles et deux martelet à ferrer
1 vieille chaîne avec 2 petit chaînon
1 faulx moitié usée enmanchée
1 marteau et l'enclume à enchapler les faulx
1 levier de fer de 16 L et un crochet de c harpentier brisé
1 petite pioche usée
1 vieux char qui est à la forge pour le faire referrer
1 fourchon de fer pour le foin, et un vieux tablier d'homme de peau
1 charrue
1 arce presque neuve
des branquards et barosses pour un char
5 vieux liens de corde, une corde à presser brisée en plusieurs endroits
2 vieilles luges à fumier avec emblais de fer
1 dite petite à bras
1 meule
1 boissau mesure de liorez et deux vans à vanner
4 flots, 5 fourches et 5 râteaux, tant bons que mauvais
2 cuviés de licive, l'un à 2 cercles de fer
2 lavoirs à laver le linge et une seille à porter le liser et son support
2 berouettes vieilles
2 échelles aux deux granges, une très moindre, une autre plus grande
1 perche enfevree dont le crochet déjà cassé, et 4 autres pas ferrées
1 taille-foin
2 lanternes, l'une de peu de valeur

2 tonneaux et 1 petit cuvié où l'on tient de la graine
1 petit chandelier de fil de fer, et un mauvais moule de chandelle
en marchandises

orge

avoine

tommes

2 petits jambons

du lard

de la viande salée de vache

+ 5 livres de suif

15 livres de beurre fondu

1 sainte Bible neuve, presque

1 dite toute usée dont on a pu mettre aucun prix

1 nouveau Testament, un psaume à 4 parties et un autre

quelques autres livres de piété vieux

1 bouteille à huile

1 baril de sapin de 3 pots, et 1 d'un pot et demi de genèvre

3 douzaines de planches

trois douzaines lambris

2 douzaine feuilles

2 souzaines bâdrans de grossier bois

5 milliers d'encelles

Pour le Lis, toile et habillement à neuf pour partie du trousseau a Suzanne,
fille du dit feu Piquet, etc...